



## **Déclaration FNEC-FP-FO au CDEN du 1er avril 2015**

**M. le Préfet, M. inspecteur d'Académie, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,**

Les confédérations FO, CGT, l'Union Syndicale Solidaire (SUD), la Fédération Syndicale Unitaire appellent l'ensemble des salariés du privé et du public à la grève interprofessionnelle et à la manifestation jeudi 9 avril. Ils seront en grève, manifesteront à Toulouse, à Paris par centaines de milliers pour s'opposer à la rigueur budgétaire et à l'austérité poursuivies par les gouvernements successifs.

Nos organisations rejettent le pacte de responsabilité qui se traduit par 50 milliards de coupes budgétaires, ampute les budgets de la protection sociale, organise la casse des services publics.

Elles demandent le retrait de la loi Macron qui est passée en force au mépris des règles démocratiques élémentaires et qui dégrade le code du travail.

Dans la fonction publique, par la RGPP rebaptisée MAP, le gouvernement continue de dégrader les droits statutaires avec des conséquences désastreuses pour les personnels. La baisse du traitement des fonctionnaires, depuis 5 ans déjà, est intolérable. Les organisations FO, CGT, SUD, FSU en revendiquent l'augmentation immédiate. Elles réaffirment leur attachement au caractère national de l'enseignement et au statut national des personnels.

Concernant la réforme territoriale, fusion des régions et suppression des départements, FO s'y oppose tout comme à son cortège de mesures poursuivant l'affaiblissement et le démantèlement du service public et engageant la privatisation. C'est le cas pour le service informatique du rectorat AIDAT, qui assure la maintenance informatique dans les établissements scolaires regroupant 46 personnes, que Mme la Rectrice territorialise avec des privatisations annoncées. Ils se sont rassemblés jeudi au rectorat pour s'opposer à ces mesures et à ses conséquences. Les réponses apportées lors de l'audience ne répondent pas aux revendications des personnels qui exigent de la rectrice l'abandon de ce transfert. Les élus communaux n'en veulent pas, plusieurs départements n'en veulent pas. « Marche arrière toute » ! Maintien du service public de proximité.

Contrairement aux annonces gouvernementales, l'Éducation Nationale n'est pas épargnée par l'austérité et le pacte de responsabilité. Nous l'avons démontré à plusieurs reprises, dans cette instance et ailleurs.

La loi de refondation de l'école, loi de territorialisation, poursuit ses ravages.

**Coté statuts**, la FNEC-FP FO rappelle son attachement aux corps et aux statuts avec des missions spécifiques. Il s'agit pour la FNEC-FP FO d'une condition indispensable pour un enseignement de qualité et la reconnaissance de la qualification des personnels.

À contrario, la « remise à plat du métier d'enseignant », au lieu d'ouvrir des perspectives pour les personnels, s'inscrit dans une logique de contournement des statuts particuliers, de redéploiement de moyens et de territorialisation de l'école.

La prétendue « reconnaissance du travail des enseignants », l'entrée par « les missions », la référence au statut général des fonctionnaires sont des arguties pour faire sauter le statut particulier et dérogatoire des enseignants du second degré afin de multiplier les charges de travail « obligatoires » missions obligatoires et flexibiliser à outrance.

Il en est ainsi des Indemnités pour Missions Particulières, les IMP, qui instaurent l'arbitraire et les

inégalités dans le second degré au mépris du droit fixant le montant des heures supplémentaires en fonction du grade. De plus la dotation des IMP se fait au détriment des enseignements, ces dernières étant « prises » sur le total d'heures « élèves ».

En Comité Ministériel, le ministère n'a obtenu aucune voix des organisations syndicales. Aucun décret d'application n'est publié. Aussi, FO demande l'abandon de cette « initiative locale » de transformation des heures statutaires en IMP et demande le rétablissement des heures de décharge.

Dans les LP, la priorité donnée à l'apprentissage par les pouvoirs publics, avec le concours des régions, se fait au détriment de l'enseignement professionnel public. La FNEC-FP FO rejette une telle orientation qui conduit à une véritable mise à mort de l'enseignement professionnel public. La FNEC-FP FO exige de conserver au sein de l'Éducation Nationale l'ensemble de l'enseignement professionnel sous statut scolaire (missions et personnels), mais aussi la carte des formations dispensées dans les LP et ses moyens de pilotage pour assurer le caractère national des diplômes. Elle refuse les classes mixtes, accueillant des publics de statuts différents et affirme son opposition à l'apprentissage dans les LP. Elle s'oppose à la mise à disposition des plates-formes techniques des lycées professionnels à des officines privées.

Concernant le collège, le projet de réforme présenté par la ministre de l'Éducation Nationale se caractérise par l'affaiblissement des enseignements disciplinaires et une autonomie accrue au détriment des règles nationales et aggrave une logique d'allocations différenciées des moyens selon les établissements.

**Côté moyens**, notre académie et notre département continuent d'être sous dotés et le nombre de suppressions repart à la hausse :

*Dans les collèges*, si nous enregistrons une baisse démographique prévisionnelle de 298 élèves, les dotations, elles, baissent dans 60 établissements et le différentiel « suppression-crédation » est de « moins 20 postes » ce qui constitue une nouvelle dégradation du niveau d'encadrement.

L'anglais paie le prix fort. Treize postes d'anglais sont supprimés. Difficile de faire croire qu'il y a une volonté de développer la connaissance d'une deuxième langue pour nos élèves. C'est l'effet direct de la réforme des langues, pour laquelle l'académie est pilote et qui préfigure le projet de réforme des collèges.

*En ce qui concerne les lycées* le nombre de postes accordé ne couvrira pas les augmentations démographiques.

*Dans les LP*, la DHG dans tous les établissements est une mesure comptable : les effectifs sont stables et les DHG sont en baisse. La réussite des élèves, pourtant fragiles, n'est aucunement prise en compte.

Monsieur le Préfet, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

les enseignants sont confrontés tous les jours à des difficultés croissantes dans l'exercice de leur mission d'enseignement. Les mesures gouvernementales, tant sur les statuts que sur les dotations, sont à l'antipode de ce qui est nécessaire. Les enseignants ont besoin d'effectifs allégés dans les classes, de dédoublements inscrits dans les grilles horaires nationales, des créations de postes et de classes nécessaires, d'enseignements disciplinaires confortés, du maintien de leur liberté pédagogique pour organiser leur travail individuel et collectif dans la sérénité, du respect de leurs statuts, de mettre un terme à la flexibilisation, et enfin, ils ont besoin du respect du droit à la médecine du travail.

La FNEC FP FO demande la création de postes, de divisions, de classes nécessaires. la FNEC-FO demande le respect des statuts.

FO continue d'alerter : « l'austérité est socialement, économiquement et démocratiquement suicidaire ! Chaque mois qui passe le vérifie davantage.